

<https://www.snetap-fsu.fr/Agir-ensemble-pour-l-augmentation-indispensable-et-urgente-des-remunerations-et.html>



Agir ensemble pour l'augmentation indispensable et urgente des rémunérations et des pensions.

- Les Dossiers - Vie fédérale -
Date de mise en ligne : jeudi 17 février 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



L'intersyndicale Fonction Publique - [CGT](#), [UNSA](#), [FSU](#), Solidaires, FA-FP, CFE-CGC - a décidé de confirmer ensemble, pour les agents publics des trois versants, l'appel à **une journée de grève et de manifestations le 17 mars prochain.**

La politique de gel de la valeur du point d'indice depuis plus de 10 ans a conduit à l'impasse dans laquelle se trouve aujourd'hui la fonction publique : dégradation du pouvoir d'achat, baisse de l'attractivité, départs trop nombreux, difficultés de recrutement, sentiment de déclassement.

De plus, depuis le 1er janvier dernier, le tassement des grilles de rémunération et la superposition des pieds de grille des catégories B et C accentuent le mécontentement des agent.e.s qui attendent une juste reconnaissance de leurs qualifications et de leur engagement.

Les constats sont implacables : en janvier 2022, l'inflation sur un an en France atteint 2,9% avec une forte hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires.

Les rémunérations doivent progresser plus rapidement et plus fortement pour maintenir le pouvoir d'achat, redonner des perspectives de carrière et reconnaître tous les agent.e.s.

Les employeurs publics ne peuvent se dire exemplaires sans montrer l'exemple.

Les organisations syndicales réunies en intersyndicale, le 8 février 2022, demandent au gouvernement :

- une revalorisation de la valeur du point d'indice supérieure a minima à l'inflation et l'attribution d'un nombre de points d'indice uniforme pour tous-tes.
- l'ouverture de négociations sur les grilles de rémunérations ;
- le relèvement systématique des grilles en proportion de l'évolution du [SMIC](#).

Elles souhaitent agir et peser fortement pour améliorer l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes et revendiquent notamment la revalorisation des filières les plus féminisées. Aussi, elles appellent à une journée d'actions, le 8 mars prochain, lors de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Elles apportent leur soutien aux mouvements en cours et à venir portant notamment sur l'emploi, les conditions de travail et les missions publiques.

Les organisations syndicales unies de la fonction publique s'associent à la construction, dès à présent, des conditions pour réussir un grand 1er mai 2022. Elles appellent à une mobilisation massive pour les manifestations et la grève le 17 mars.